

EQUANCE
LE GROUPE S'INSTALLE AU LUXEMBOURG

Equance, nom d'un groupe de gestion de patrimoine, leader sur les non-résidents, implanté à Montpellier, rayonne non seulement en métropole mais aussi au-delà des mers.



Ce cabinet refuse d'emprunter les sentiers battus pour mieux satisfaire une clientèle d'autant plus exigeante qu'elle a parfois perdu les modes d'emploi en vigueur en France.

Son président, **Olivier Grenon Andrieu*** n'hésite pas à investir en période de crise. Pour lui, il ne s'agit pas de faire preuve d'originalité, mais d'imagination pour mieux répondre aux demandes d'une clientèle spécifique : quelque 5 000 clients titulaires de 7 000 contrats, pour les trois quarts implantés hors de France.

S'il a décidé de prendre une participation à hauteur de 10% dans la société de gestion luxembourgeoise Alpha Wealth Management, récemment créée, c'est à la fois pour disposer d'un poste d'observation au Luxembourg où la réglementation n'est pas la même que dans l'Hexagone pour les non-résidents, mais également pour avoir accès à une plateforme lui permettant d'offrir un meilleur service à ses clients dont le patrimoine a parfois un caractère international. Mentionnons ici les mandats de gestion en dollars américains ainsi qu'une gamme d'OPCVM élargie.

LA BARRE PLACÉE TRÈS HAUT

Ce service est qualifié d'emblée de « low cost » par les promoteurs de la société Alpha Wealth Management.

En effet, les frais de gestion s'élèvent à 1% annuels HT ; les frais de garde sont souvent inexistantes ; les frais de transaction extrêmement réduits. S'ajoute une commission de performance qui est égale au tiers de la performance nette obtenue et au-delà d'un seuil fixé contractuellement à 7%, net de tout frais également. Commentaire des promoteurs : « *Le haut niveau du seuil que nous nous imposons en dit long sur la nécessité d'une gestion irréprochable de notre part, tant sur le plan des portefeuilles d'investissement que sur celui des coûts* ».

Les investisseurs bénéficient d'un effet cliquet dénommé « high water mark », qui permet d'inscrire la performance plancher de 7% dans la durée, en reportant sur les années suivantes le retard enregistré, au risque pour le gestionnaire de ne bénéficier d'aucune commission de surperformance.

Relevons que les souscripteurs ont un accès permanent à leur épargne, mais il leur est demandé, dans un souci d'efficacité, d'envisager un horizon d'investissement de 3 à 5 ans.

Les souscripteurs sont répartis entre 5 profils, mais sont invités à souscrire deux contrats :

- le premier est dédié aux actions, mais selon les profils propose un investissement de 0% (profil prudent) à 100% (profil maximal return) en actions ;
- le second s'étage inversement de 100 à 0% en obligations ou liquidités. « *Ainsi, expliquent les gestionnaires, même la partie '100% actions' d'un profil 'Dynamique' ou 'Maximal return' peut se trouver investie à 100% en liquidités, si nous estimons que les conditions de marché sont trop défavorables à un investissement actions* ». ☺

**Membre du Comité éditorial de l'As Patrimonial*